

Mr le Conseiller général du Canton de Néronde, cher Robert,
Mr le Président de la Septaine,
Mr le Président du SICTREM,
Mr le VP du Pays de Bourges, cher Dominique,
Mr le VP du SIAEP de Néronde, cher Jacques,
Mmes et Mrs les Maires, Chers collègues,
Mmes et Mrs les Elus, Adjoints, Conseillers communautaires, Conseillers municipaux,
Mme la Directrice du Crédit Agricole de Baugy,
Mr le Directeur de l'école de Villequiers,
Mmes les enseignantes, chères collègues,
Mon Colonel commandant la B. A. 702 cap GM,
Mon Capitaine et Mon lieutenant commandant respectivement les C. S. de Baugy et de Farges/Avord,
Mmes et Mrs les Pompiers...
Mon Lieutenant Cdt la communauté de brigade de Baugy, Mmes et Mrs les gendarmes,
Mmes et Mrs les artisans, commerçants, chefs d'entreprise,
Mmes et Mrs les Présidents et membres d'associations,
Mmes et Mrs,
Villequeroises, Villequerois,
Septainaises, Septainais,
Chers enfants, Chers amis.

Je ne peux pas ouvrir cette traditionnelle cérémonie de vœux sans évoquer les événements tragiques que vient de connaître notre pays. Nous sommes toujours en état de sidération après les actes criminels perpétrés au siège du journal « Charlie Hebdo ».

En hommage aux 12 victimes et afin de réaffirmer notre attachement aux valeurs qui fondent notre démocratie, nos valeurs, les libertés de pensée et d'expression, suite à l'assassinat d'une policière municipale à Montrouge, suite au meurtre abject de 4 innocents Porte de Vincennes, je vous propose d'observer une minute de silence. Plus qu'une pensée pour les victimes et leurs proches ce sera aussi une manière de marquer notre réprobation de la montée de l'intolérance.

Il est temps de rallumer les étoiles !

Silence

Merci

Votre présence ce soir, plus que jamais, me fait chaud au cœur. Cette cérémonie de vœux est l'occasion de nous retrouver, de nous resserrer, de **partager, de rallumer les étoiles !**

Partager c'est bien là l'essentiel ! **Partager** les bons et les mauvais moments, **Partager** les joies et les peines.

Lors des précédentes cérémonies de vœux, j'avais souvent l'habitude de faire le clown, raconter une ânerie, j'ai même chanté... et bien ce soir, comme vous sûrement, je n'en n'ai pas le cœur.

L'année 2014 n'avait pas été particulièrement formidable et nous pouvions espérer que 2015 débiterait sous de meilleurs auspices...

C'était sans compter sur la folie humaine. Ce que nous venons de vivre ces derniers jours, n'est pas qualifiable et nous bouleverse tous, nous choque tous.

Ce massacre endeuille notre pays et notre démocratie : 17 morts !!! 17 morts et 66 millions de blessés !

Nous avons été frappés au cœur même de nos libertés !

Il est temps de rallumer les étoiles !

La Liberté, elle est toujours là, n'est ce pas ?

Comme l'air frais et l'eau qui coule du robinet. Elle coule de source, paraît naturelle. Privilégiés que nous sommes, dans l'Occident libre !

Ce que la Liberté est réellement, on s'en rend compte quand celle-ci est en danger, menacée. C'est alors qu'on fait l'expérience du réel contenu du mot Liberté !

Ces fanatiques meurtriers, au nom d'une idéologie qu'aucun dieu ne revendique, ont voulu tuer la Liberté !

Notre réponse doit être celle de l'unité, celle du rassemblement et de la fraternité comme cela a été le cas partout en France. Nous nous sommes réunis, réunis pour être plus forts, réunis pour partager et affirmer haut et fort qu'ils n'ont pas gagné et que **nous rallumons les étoiles !**

A chaque fois, nous étions nombreux, il y avait des blancs, des noirs des jaunes, il y avait des gros, des maigres, des petits, des grands, des laids, des beaux des jeunes et des vieux

Nous étions très nombreux mais nous ne faisons qu'un !

Comme Marek Halter marchant main dans la main avec l'Imam de Drancy Hassen Chalgoumi ou le tunisien Ridha Khader, boulanger de l'Élysée, **c'est cette France-là**, riche de sa **diversité**, qu'il nous faut **rallumer !**

« Si tu diffères de moi mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis. » Ces paroles d'Antoine de St Exupéry doivent nous guider et nous préserver de toute dérive, de toute stigmatisation.

L'amalgame, si facile, ne tardera pas à être récupéré. Alors il faudra réaffirmer nos valeurs de fraternité, de laïcité, fondements de notre République !

Ne devenons pas comme eux ! Pour cela, je vous invite à lire ou à relire la [déclaration des droits de l'homme et du citoyen](#),ⁱ particulièrement les articles 10 et 11 pour éviter de sombrer dans l'obscurantisme.

Au-delà de l'horreur, de la douleur, au-delà de la peur et de l'émotion, nous devons avoir une réflexion durable sur ces événements. Et pas seulement à l'échelle de notre pays, mais à l'échelle Européenne, mondiale, car ce terrorisme, ces fanatiques peuvent frapper aveuglément n'importe où !

Les Chefs d'Etat de certaines nations le savent pertinemment et c'est bien pour cela qu'ils étaient nombreux à participer à la marche dimanche dernier à Paris.

« Il est grand temps de rallumer les étoiles »

J'emprunte ce vœu à Guillaume Apollinaire, poète né polonais, naturalisé français, combattant de la Grande Guerre dès 1914, mort le 9 novembre 1918 à 38 ans sans avoir pu vivre assez jusqu'à l'armistice.

Je lui emprunte ces quelques mots parce qu'ils nous rappellent, non sans humilité que c'est à nous qu'il appartient de construire le monde de demain, celui des jeunes et des générations futures. **Il y aura des jours meilleurs si nous savons les préparer.**

Cet hommage, volontairement appuyé me semblait nécessaire. Refermons-le sans l'oublier, sans les oublier et revenons à notre beau village, où là aussi, les sujets ne manquent pas !

Ces vœux sont les premiers du nouveau mandat et le conseil municipal et moi vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections de mars dernier.

Ce sont désormais 15 conseillères et conseillers qui composent la nouvelle équipe. 7 sont sortants et il y a 8 petits nouveaux. Et si vous me le permettez, je vais vous les présenter :

Anne-Laure J., Charlène S., Maryline L., Jeannine B., Andrée S., Sabine V.,
Pascal B. (adj), Serge V. (adj), Dominique T. (adj), Gérard C., Yann F., Jacques R., Hervé P., Gilles M. (adj)...

Je les remercie de m'entourer ce soir mais également tout au long de l'année. Gérer une commune devient de plus en plus complexe et risqué. Chacune et chacun s'investit, donne de son temps et de son énergie pour la bonne marche de la commune. Votre travail à tous est inestimable.

Bien entendu, nous faisons de notre mieux mais nous sommes sans doute perfectibles et vous nous y aidez indirectement... Car ceux qui critiquent nous permettent de nous améliorer et ceux qui créent des difficultés nous imposent d'être vigilants.

Votre nouvelle équipe est en ordre de marche, opérationnelle, et affiche une volonté déterminée de développer l'attractivité de notre village.

Le projet d'aménagement du centre bourg et de la mairie, lancé depuis environ cinq ans va enfin débiter au printemps si tout va bien.

L'appel d'offre a été lancé début novembre. Les entreprises ont pu répondre jusqu'au 19 décembre (journée marathon MF). La commission d'appel d'offre et l'équipe d'architectes ont procédé à l'ouverture des plis le 22 décembre et nous avons plutôt eu de bonnes surprises car la majorité des offres était inférieure à nos estimations.

Après une analyse de l'offre qui sera présentée au Conseil municipal le 6 février, nous déciderons du choix des entreprises.

A ce moment précis de l'avancement du projet, nous vous proposerons une troisième et dernière réunion publique avec l'ensemble des intervenants auxquels vous pourrez poser toutes les questions que vous jugerez utiles. (Probablement autour de la fin février).

Parallèlement, notre Communauté de communes, La Septaine, portera le projet de restructuration de notre école. L'idée étant de mener, si possible, les deux chantiers simultanément pour éviter de faire durer les désagréments.

Car désagréments il y aura ! Et nous vous demandons d'ores et déjà d'être patients, tolérants et nous ferons de notre mieux pour minimiser l'impact des travaux dans votre vie quotidienne.

Le nouveau visage de notre village sera, nous l'espérons, à la hauteur de vos attentes, de vos espérances. Nous comptons aussi sur vos initiatives d'embellissement, car c'est l'effort de tous qui conditionnera la réussite du projet.

Un grand merci à l'ensemble des Conseillers municipaux et à Marie-Françoise DEVALIERE, notre secrétaire de mairie qui donnent beaucoup de temps et d'énergie à cette belle réalisation !

Donner envie de vivre dans un village c'est l'affaire de tous. Chacun à notre niveau, donnons envie à de nouvelles personnes de résider à Villequiers.

Portons ensemble ce village plein de charme et de défauts sans doute, mais que nous aimons et dont le caractère affirmé tient à son histoire et à la ruralité qui l'entoure mais aussi à la formidable implication de ses habitants.

Je veux bien sûr évoquer et saluer le généreux travail réalisé par les bénévoles de nos associations, Comité des fêtes en tête, qui avec « Le Marché de Pâques », le Cabaret, le Rallye moto, mais aussi le Club jardinage, font rayonner notre village bien au-delà des frontières communales et tissent ce lien social indispensable à la cohésion et au bien-être de tous. Je remercie également le club de gymnastique qui organisera, comme chaque année, un après-midi de théâtre, le 8 mars ; gageons que le succès sera au rendez-vous une fois de plus ; la salle des fêtes est trop petite pour accueillir tout le public, j'en suis désolé. L'association des écoles, la Grande Tribu du Tribaut vous invite vendredi prochain [23 janvier] au théâtre, venez nombreux ; et je n'oublie pas le club des anciens et celui des marcheurs qui participent grandement, eux aussi, à l'animation de notre beau village.

Nous tenterons d'amplifier et renforcer ces liens en organisant, en impulsant des repas de quartiers, de hameaux. Nous comptons sur votre soutien et votre implication. La Solidarité, identité de notre monde rural ne doit pas se faner... A nous de la cultiver !

A ce propos, je remercie toutes les personnes qui ont eu cet élan de solidarité en venant nous aider une bonne partie de la nuit du 8 août dernier, suite à la tempête qui avait pratiquement bloqué toutes les routes du village.

Je profite de cette tribune pour apporter une petite mise au point concernant la collecte des ordures ménagères.

Comme vous avez pu vous en rendre compte (sinon je vous l'apprends), le jour de ramassage a changé depuis le 1^{er} janvier. C'est désormais le vendredi au lieu du mercredi, et de très bonne heure. Ce qui implique de sortir votre poubelle la veille pour le plus grand bonheur de nos amis à quatre pattes !!!

Pour la salubrité et le bien être de notre village je vous invite à vous rapprocher de notre syndicat, le SICTREM, pour bénéficier de la mise à disposition gratuite d'un container. (magazine SICTREM, coupon. Sinon revenez mairie...)

Sinon du point de vue de l'Etat Civil, quelques chiffres pour 2014 :

On a pu se réjouir de 6 naissances

1 mariage.

Par contre 6 décès sont à déplorer

Bienvenue enfin aux nouveaux habitants !

Comme vous avez pu le découvrir dans le dernier Villequiers Infos, nous avons accordé une large place à notre nouveau champion de France, Nicolas S .

Certains nous ont fait remarquer, à juste titre, qu'il n'était pas le seul. En effet, notre petit village abrite 4 champions de France (2 championnes et 2 champions) et nous en sommes très fiers. Rendez-vous compte, nous avons presque 1% de notre population qui est champion de France !

Le choix de mettre en avant Nicolas dans notre dernier bulletin était dû à l'actualité du moment car il venait de remporter son titre.

L'idée de l'équipe de rédaction était de faire un portrait de chacun dans les prochaines éditions de notre journal, ce n'est donc pas une histoire qui s'achève mais plutôt qui commence et suite dans notre prochain numéro !

Même si la période proche des élections m'oblige à une certaine réserve, je peux néanmoins aborder quelques sujets de l'actualité départementale.

Le Conseil général a vu, comme toutes les collectivités ses dotations gelées voire baissées depuis une dizaine d'années par l'Etat.

Il est difficile aujourd'hui d'en mesurer toute la portée et toutes les conséquences, mais les prévisions pour 2015 sont maussades car avec moins de budget, ce sont différents domaines de la vie locale qui seront impactés :

Cette réduction drastique va peser sur le fonctionnement même des collectivités, obligeant les élus à comprimer des services essentiels rendus aux habitants, à remettre à plus tard le développement du service public pourtant rendu nécessaire par la crise.

Comment continuer à assurer nos missions dans les collèges, les routes, les transports, l'économie, la culture, le haut débit, le sport sans oublier tout le volet social qui va de l'aide à l'enfance aux personnes âgées en passant par le RSA et la PCH pour les personnes handicapées ?

Ah ! Le Social ! J'entends des voix (normal à Villequiers, Jeanne d'Arc a laissé des traces de son passage...), j'entends des voix qui s'élèvent pour qu'on en finisse avec l'aide sociale, que ça coûte cher, qu'il y a de la fraude, qu'il n'y a que des assistés !

« Des assistés », le grand mot est lâché ! Quand on ne les appelle pas des « tricheurs » ou des « voleurs ».

Depuis quelques années, une véritable croisade est menée dans notre pays : les pauvres sont au banc des accusés !

Mais ne nous trompons pas de combat !

C'est bien la pauvreté qu'il faut combattre et pas les pauvres !

Car pour une partie de la population, la plus fragilisée, l'enjeu du quotidien, c'est la survie !

J'en profite pour saluer avec la plus grande chaleur, les responsables et les militants du Secours populaire Français, du Secours catholique, la Banque alimentaire, la Maison des Solidarités et toutes les associations qui, sur notre territoire, agissent inlassablement pour la solidarité avec celles et ceux qui sont le plus dans le besoin.

Alors, bien sûr que les abus sont condamnables, mais le problème n'est pas là : il est dans l'utilisation que certains font de cette situation pour opposer nos concitoyens les uns aux autres !

D'ailleurs, je remarque que les dictionnaires sont des témoins fidèles de l'idéologie de leur temps ! Dans l'édition 1928 du Larousse, un « assisté » est *« celui qui reçoit les secours de l'administration, de l'assistance publique »* alors que dans celle de 2011, être « assisté », c'est *« être à la charge de la collectivité »*.

« L'assistance » est devenue « l'assistantat », on ne vient plus en aide aux pauvres, on les traîne comme un boulet.

Rappelons qu'en France, alors que près de 8,5 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, environ 3,2 millions bénéficient d'aides sociales, et la Cour des comptes estime le nombre d'allocataires fraudeurs à moins d'1%, pour un montant de 3 milliards €.

Dans le même temps, les fraudes fiscales sont estimées entre 25 et 30 milliards et l'évasion fiscale a été évaluée entre 50 et 80 milliards par une commission sénatoriale dirigée par le sénateur UMP Jacques DOMINATI.

Le constat est terrifiant : les fraudes fiscales coûtent dix fois plus cher que les fraudes sociales !

Une vérité qui est connue de la très grande majorité des responsables politiques qui pourfendent les « assistés », mais dont ils parlent peu.

Vous excuserez cette digression, mais il est des campagnes culpabilisantes, porteuses de rejet de l'autre quand ce n'est pas de racisme et de xénophobie, qu'il nous faut refuser au risque de voir notre société se fracturer encore plus.

Au côté de la grande masse des salariés, des retraités qui vivent de plus en plus mal, les collectivités territoriales elles aussi, sont sous tension.

Les réformes territoriales en projet depuis quelques années sont aussi une source d'inquiétude légitime des maires et des élus locaux.

Quel avenir pour les communes et pour les élus locaux ? Quelles évolutions pour les intercommunalités ? Quel avenir pour les départements et leurs compétences ?

Je veux redire ici que la commune est, et doit rester l'échelon de proximité, car c'est là, au plus près des habitants, **que** peuvent le mieux se décider les politiques utiles à l'intérêt général, **que** peuvent se mettre en place les actions solidaires indispensables à la cohésion sociale, **et que** la chose publique peut le mieux se nourrir de la citoyenneté et de l'intervention active des habitants.

Au niveau du Conseil général, le Président de l'époque, AR, a lancé avec ses collègues de la Nièvre, de l'Allier et de la Creuse un mouvement pour défendre l'existence de nos collectivités.

Ce mouvement, baptisé « Nouvelles Ruralités » est porté maintenant par JPS, notre nouveau Président et l'ensemble des conseillers généraux.

Ce sont non plus quatre, mais 41 départements, toutes sensibilités confondues, qui sont solidaires et force de proposition face à la réforme territoriale.

Née de l'esprit brumeux de quelques technocrates parisiens qui n'ont jamais franchi la frontière du périphérique, cette réforme qui ne tient compte que des métropoles et oublie tout le reste, devait être tempérée et c'était bien le sens de notre démarche.

Et nous avons été entendus. Un ministère de la ruralité a été confié à Mme Sylvia PINEL et les communes, intercos et départements ruraux perdureront et c'est tant mieux !

Car quand même, nos campagnes ne sont pas des déserts, il y a de la vie ! Des écoles se construisent, des ménages s'installent, nos associations y font un travail formidable ! Alors stop, ne cassons pas tout !

Dans le même temps, il ne s'agit pas de rejeter et ne pas prendre en compte les métropoles, au contraire, ce qu'il faut tendre à rechercher, c'est un juste équilibre et des interactions entre la ville et notre belle ruralité...

Je ne vais pas conclure sans faire un petit tour par le chapitre « élections » !

Et ce soir, je vous présente mes vœux pour la dernière fois en tant que Conseiller général.

Non pas que je ne me présente pas aux prochaines élections, (j'en voyais déjà se réjouir intérieurement...), mais ce sera en tant que Conseiller départemental !

Dans quelques semaines va s'achever le mandat de Conseiller général du canton de Baugy que vous avez bien voulu me confier, voici 3 ans.

Je souhaite publiquement, ce soir, vous remercier de tout mon cœur pour votre gentillesse et le bon accueil que vous m'avez partout et toujours réservé lors des manifestations publiques, des réunions de travail ou de nos rencontres fortuites. Vous n' imaginez pas combien cette connivence et ces relations chaleureuses décuplent l'ardeur et l'efficacité du travail.

Quel que soit votre choix en mars prochain, je garderai ces 11 années passées à vos côtés comme une chance dans ma vie d'homme.

Au début, j'habitais notre canton, maintenant c'est lui qui m'habite !

Entouré de mon équipe, 2 femmes et 2 hommes, nous viendront bientôt à votre rencontre et j'espère à nouveau vous y croiser.

Je souhaite une campagne démocratique qui ne soit pas entachée d'attaques personnelles stériles. J'espère un débat républicain et constructif pour les habitants et les communes.

Quels que soient les résultats, je resterai un défenseur indéfectible de ce territoire au service de tous.

Je conclurai en tentant de vous faire sourire par une anecdote sur le Général de Gaulle dont je vais vous faire deviner le cadre par une définition bien connue des cruciverbistes :

« Vide la baignoire et remplit les WC » ! En 8 lettres.

Je vous aide un peu, il ne s'agit pas de la baignoire d'une salle de bains. Le nom de baignoire s'emploie au théâtre. Ce sont des sortes de loges situées entre la scène et la salle.

Donc « vide la baignoire et remplit les WC » c'est.... ENTRACTE !

Et c'est un entracte célèbre de notre petite histoire de France que je vais vous raconter :

Un soir, le Général De Gaulle et Malraux assistent à une représentation à la Comédie Française.

A l'entracte, ils se retrouvent côte à côte aux urinoirs du théâtre. Malraux très enthousiasmé s'exclame :

« Belle pièce mon général ! »

A quoi De Gaulle lui aurait répondu :

« Regardez devant vous Malraux ! »

Et bien à l'invitation du général De Gaulle, je vous souhaite de regardez devant vous tout au long de cette année 2015.

Osez ! Tentez et Réussissez ! Que 2015 soit l'année des fiertés individuelles et du rebond collectif. Qu'elle nous ouvre la voie de lendemains simplement heureux.

Il est d'usage d'applaudir à la fin d'un discours. Ce soir je souhaite que nos applaudissements ne saluent pas mes paroles, mais la mémoire des victimes et saluent la Liberté !

Merci et bonne année !

Hors texte :

ⁱ La Déclaration discutée par l'Assemblée nationale constituante du 20 au 26 août 1789, acceptée par le roi le 5 octobre et promulguée le 3 novembre, a été placée ensuite, avec quelques variantes par rapport au texte initial, en tête de la Constitution de 1791. C'est ce dernier texte qui a été repris par le Journal officiel en 1958.

Article X.

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Article XI.

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.



DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Décrétée par l'Assemblée Nationale dans les séances des 20, 21, 23, 24 et 26 août 1789, et acceptée par le Roi

PRÉAMBULE

LES représentants du peuple français constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme: afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs; afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés; afin que les proclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution et du bonheur de tous.

EN conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen.

ARTICLE PREMIER

LES hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

II.

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme; ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

III.

Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

IV.

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits; ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

V.

La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'a pas ordonné.

VI.

La loi est l'expression de la volonté générale; tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation; elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

VII.

Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites; ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi, doit obéir à l'instant, il ne se rend coupable par la résistance.

VIII.

La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

IX.

TOUT homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

X.

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

XI.

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

XII.

La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.

XIII.

Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable; elle doit être également répartie entre les citoyens en raison de leurs facultés.

XIV.

LES citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

XV.

La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

XVI.

TOUTE société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

XVII.

LES propriétés étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

AUX REPRESENTANTS DU PEUPLE FRANCOIS